

## COMMUNE DE PELTRE



Tél : 03-87-74-22-27

Fax : 03-87-75-68-71

### **COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 DÉCEMBRE 2015**

Le vingt-huit décembre deux mil quinze à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de PELTRE sous la présidence de Monsieur Walter KURTZMANN, Maire.

(Date de convocation : le 22 décembre 2015).

**Etaient présents :**

Mmes Sylvie BURGER, Nadine GARCIA, Monique LEYDER, Ann-Pascale MARIGNY, Viviane TOUSSAINT ;  
MM. Jean-Claude BASTIEN, Frédéric BERTRAND, Georges CHIRRE, Thierry GRANDJEAN, Jean-Michel GUERNÉ, Christophe LAURENT, Joël RENCK, Vincent TILLEMENT.

**Etaient absents excusés :**

Mmes Martine GILLARD (procuration à Monique LEYDER), Marie-Claire GUILLOTON (procuration à Christophe LAURENT), Dominique KNECHT (procuration à Walter KURTZMANN), M. Jacques DEVAVRY (procuration à Ann-Pascale MARIGNY).

**Etait absent excusé (sans procuration) :**

Mme Véronique DAL BORGIO.

**Etaient absents non excusés :** /

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Claude BASTIEN

---

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2015**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, sans observations, dans ses formes et sa rédaction le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 17 décembre 2015.

### **1- BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire rappelle le caractère prévisionnel du budget voté en début d'année. Son contenu primitif faisant l'objet, en cours d'année, de modifications visant, à adapter les crédits ouverts à la réalité des informations financières successives et aux besoins effectifs de crédits.

Cette décision modificative vise à équilibrer la section de fonctionnement par des opérations d'ordre au sein des différents chapitres qui la compose.

Le Conseil Municipal décide d'approuver les modifications apportées par décision modificative n°2015-02 aux crédits alloués au titre de l'exercice budgétaire 2015 telles que présentée ci-dessus.

<b>CH 011</b>	<b>CHARGES Á CARACTÈRE GÉNÉRAL</b>	<b>- 10 833,00€</b>
60633	Fournitures de voirie	- 4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	- 2 400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	- 4 433,00

<b>CH 022</b>	<b>DÉPENSES IMPRÉVUES</b>	<b>- 20 000,00€</b>
---------------	---------------------------	---------------------

<b>CH 012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>30 833,00€</b>
6331	Versement de transport	4 455,00
6332	Cotisations au FNAL	962,00
6333	Participation à la formation professionnelle	- 760,00
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	554,00
6338	Autres impôts et taxes	70,00
6411	Personnel titulaire	17 950,00
6413	Personnel non titulaire	- 6 000,00
6416	Emplois d'insertion	249,00
64162	Emplois d'avenir	8 795,00
64168	Autres impôts et taxes	- 1 390,00
6417	Rémunération des apprentis	1 453,00
6453	Cotisations caisses de retraite	484,00
6454	Cotisations ASSEDIC	657,00
6455	Cotisations Assurance Personnel	2 352,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	95,00
6475	Médecine du travail	648,00
6478	Autres charges sociales	259,00

Peltre, le 29 décembre 2015

Le Maire,



Walter KURTZMANN